

Chômeurs, demandeurs d'emploi, stagiaires, CES, RMistes, précaires

Ne vous laissez pas emporter par la tempête !
Contactez AC ! Agir ensemble contre le chômage

N°109
OCTOBRE 2007

TRANSPORTS GINKO ET TER :

Nouveaux droits, nouvelles tarification

TER

Depuis le 1^{er} septembre 2007 toute personne habitant la Franche Comté (Doubs, Jura, Haute-Saône et territoire de Belfort) et étant au RMI ou en ASS ou en AI a droit :

à un aller-retour par mois sur tout le réseau des TER avec une réduction de 75 %

Au 1^{er} Janvier 2008 les jeunes Francs Comtois de 18 à 25 ans devraient aussi en bénéficier (soumis au vote du Conseil Régional de décembre).

Ginko

Pour les habitants de Besançon et Chemaudin pas de changements : carte Sésame 3 euros et timbre mensuel à 1,5 euros pour toute personne percevant des indemnités de chômage, RMI, ASS, AI (Assedic jusqu'à 14 euros par jour) ainsi que les jeunes de 18 à 25 ans sans ressources répertoriées par la mission locale.

Pour les habitants des communes du Grand Besançon (CAGB) : carte

Sésame 3 euros et timbre mensuel 16 euros pour les personnes bénéficiant du RMI, de l'ASS, de l'AI, toutes personnes titulaire de la CMUC ainsi que les ayants droits.

Tout cela est l'application des lois contre l'exclusion (1998 et 2000) dont notre association Agir ensemble contre le chômage a obtenu la mise en place en juin 2007.



TOUTES ET TOUS CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ MANIFESTONS LE 8 DÉCEMBRE POUR LA JUSTICE SOCIALE

(Heure et lieu à définir)

BRÈVES

Tribunal des Prud'hommes.

Les décisions de ces tribunaux sont à plus de 80 % en faveur des salariés. Normal puisqu'ils sont sollicités par des salariés licenciés ou brimés injustement. Le gouvernement "curieusement" veut réduire le rôle des prud'hommes. Une partie importante des plaignants seraient renvoyés auprès des tribunaux d'instance. Dans la pratique, les patrons font appel lorsqu'ils perdent au tribunal d'instance et obtiennent alors plus souvent gain de cause ou réduction de peines.

AFPA (Formation professionnelle des adultes).

Il s'agit d'une agence d'État chargée d'assurer la formation à des métiers dans le respect de la loi républicaine, l'égalité de tous les demandeurs d'emploi au droit à la formation. Cette égalité est mise à mal par les nouvelles consignes du gouvernement. L'AFPA est sommée de dépenser moins, donc de privilégier les stagiaires présentés avec participation financière du privé. C'est le cas de la formation des salariés en entreprise avec les cotisations patronales pour la formation. Ces stagiaires sont privilégiés lors du choix dans le surplus de stagiaires qui s'inscrivent. Les chômeurs qui postulent coûtent plus cher à l'AFPA puisqu'il n'y a aucun apport privé, ceci contrairement aux statuts de l'AFPA.

SOMMAIRE

Page 1 : Transports - Brèves

Page 2 : RSA - Sarkozy

Page 3 : Fusion Assedic - Anpe

Page 4 : AER en danger

RÉSISTER est le bulletin d'AC ! Besançon

AC ! Agir ensemble contre le chômage est un mouvement national avec des collectifs locaux répartis dans toute la France. AC ! Besançon est un collectif d'individus : privé d'emploi, salariés, étudiants et retraités qui luttent ensemble contre le chômage et l'exclusion.

AC ! défend les chômeurs et les exclus dans leur vie quotidienne, agit pour leur dignité, contre les tracasseries administratives, les radiations, etc...

AC ! explique les vraies raisons du chômage, propose des solutions, se bat pour les faire aboutir.

A Besançon AC ! intervient auprès de l'ANPE, des ASSÉDIC, des transports, de la Municipalité, des députés.

N'hésitez pas à nous contacter.

LES RÉFORMES DE SARKOZY OU COPIER LE LIBÉRALISME DE L'ANGLETERRE ET DES ÉTATS UNIS

Partout les réformes de Sarkozy sont présentées comme une urgente nécessité car la France décline mais elles correspondent à un programme à sens unique : elles servent les intérêts des actionnaires et des patrons. En effet :

- le marché du travail est trop rigide : il faut le libéraliser.
- Donc il faut transformer le code du travail, ce qui est partiellement déjà fait en défaveur des travailleurs.
- Il faut baisser les charges des entreprises.
- Il faut alléger le contrôle de l'État.
- Il faut baisser les impôts pour les plus riches.
- Il faut des travailleurs plus flexibles et moins chers.
- Il faut éliminer les 35 H.

L'objectif est de remettre la France au travail : "Travailler plus pour gagner plus". Mais regardons la réalité de plus près par rapport au Royaume Uni et aux États-Unis, qui sont les modèles de Sarkozy :

Ex : aux États Unis en moins de vingt ans les revenus des 0,1 % les plus riches sont passés de 2 % à 7 % des revenus totaux.

Ex : le taux de pauvreté infantile est à 7 % en France, 16 % au Royaume Unis (le double de celui de 79) 20 % aux États Unis, sans oublier qu'il y a 15 % d'Américains qui n'ont pas de couverture maladie.

Ex : le chômage des jeunes de 18 à 24 ans touche 8,4 % en France contre 7,5 % aux États Unis et 7,5 % au Royaume Uni. Et peut être n'avons nous pas les mêmes critères pour compter.

Ex : Les Français travaillent moins que les autres : 37,4 h par semaine en moyenne contre 38,6 au Royaume Uni..

Ex : au cours des 10 dernières années la France a créé autant d'emplois que le Royaume Uni 2,5 millions. La seule différence est que ça c'est fait très régulièrement au Royaume Uni alors qu'en France tous ces emplois ont été créés entre 1997 et 2004 moment de la mise en place des 35 h. Pourquoi abattre les 35 h ?

Ex : La France a créé plus d'emplois dans le secteur privé de 96 à 2002 : + 10 % , au Royaume Uni + 6 % , aux États Unis + 5 % .

Le Royaume Uni a surtout créé des emplois dans le secteur public que Sarko veut dégraisser en France.

Tout cela montre que la croissance au Royaume Uni s'est faite selon les lois de Keynes qui consiste à augmenter la dépense publique en développant l'éducation et la santé grâce à l'augmentation des impôts et à la cagnotte du pétrole de la mer du nord.

Tandis que Bush a procédé à une augmentation sans précédent de la dette publique et privée, la plupart des ménages se voyant obligé d'emprunter pour compenser la stagnation de leurs revenus.

Alors est ce que ces constats appellent à crier à la faillite du modèle français ? Bien sûr que non. Il faut donc se dire que le mot "Réforme" employé par Sarko provient du fait qu'il ne supporte pas l'existence d'un modèle social différent de celui de ses copains néo conservateurs aux États Unis et britannique de Tony Blair et Gordon Brown.

Voulons nous d'un modèle étasunien où les riches mènent la lutte de classe dans leurs seuls intérêts ? C'est ce qu'a choisi Sarko; Nous, nous voulons que les travailleurs profitent du partage des richesses pour une vie meilleure.

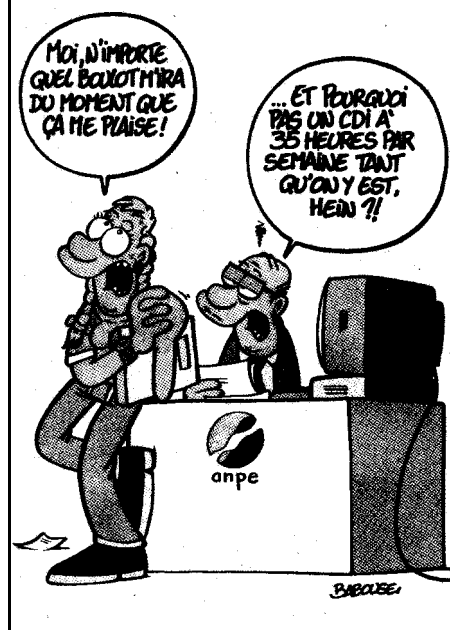
REVENU SOCIAL ACTIVITÉ OU NOUVEL ESCLAVAGE SALARIÉ !

Martin Hirsch ne le cache pas : « *Demain, ce sera travail obligatoire pour tous ! L'égalité devant la loi est un principe dépassé.* » Avec le Revenu de Solidarité Active il est fort vraisemblable que l'on s'oriente vers une plus grande flexibilité et une plus grande précarisation de l'emploi.

Le RSA sera un acte important de plus dans la destruction du code du travail puisque celui-ci sera déconnecté de toute convention collective. Concrètement les conseils généraux sont responsables de l'aménagement du RSA lié à l'insertion par l'activité imposée par les employeurs. Ce RSA sera donc modulé en fonction des desideratas des patrons dans chaque département, ce qui entraînera forcément de grandes disparités de salaire en fonction des zones d'activités.

Le système du Revenu de Solidarité Active introduit d'emblée une forme de contrainte indépassable, pour ceux qui sont allocataires des minimas sociaux, en les obligeant à

(Suite page 3)



(Suite de la page 2) RSA

prendre le travail que l'on aura choisi pour eux. A aucun moment ne se pose la question de savoir quels emplois sont proposés aux plus démunis. « C'est ça ou rien ! » nous dira-t-on.

Ainsi fera-t-on des chômeurs les nouveaux esclaves à la disposition du patronat !!!

Nous sommes assez lucides pour déceler derrière ce RSA le projet global caché de société : - c'est celui des utopies libérales, - du contrôle total des pauvres - et du retour au Service du Travail Obligatoire qui deviendrait réalité.

Où l'on voit bien que les fondements de la République sont foulés aux pieds par cette idéologie libérale. En effet, - Quid des principes de Liberté, d'égalité, de Fraternité ? - Quid des désirs des individus ? - Quid de la liberté de choisir son emploi pour les citoyens ?

Au nom du devoir de lutte contre l'exclusion des pauvres du marché du travail, et au nom de cette soit-disant « valeur travail » (celle du « travailler plus pour gagner plus » sans doute), on instaurerait un esclavage salarié de type nouveau



UNE MAISON DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ENTREPRISE À L'ÉCHELLE DU GRAND BESANÇON

Ces maisons sont nées de la loi Borloo dite "de cohésion sociale" (2005) "pour mieux faire face au chômage"...!!! Elles réunissent l'ANPE, l'ASSEDIC, l'État et les collectivités locales. En Franche Comté, c'est le Plie (Plan Local pou l'Insertion et l'Emploi) qui est chargé de mutualiser tous ces moyens. Avant d'avoir trouvé un lieu commun, dit le Plie, des initiatives seront lancées dès fin 2007 :

- Actions emplois sur les quartiers de Besançon.
- Mise en place d'une culture commune entre tous les acteurs, gestion prévisionnelle des emplois, analyses des besoins des entreprises.

Mais nulle part il n'est mentionné la place des chômeurs et de leurs associations. Le monde économique sera associé mais les chômeurs et leurs associations doivent également y trouver toute leur place avec un pouvoir décisionnel.

POURQUOI LA FUSION ANPE-ASSEDIC EST INACCEPTABLE

Le gouvernement Sarkozy fait des choix qui privilégient toujours des solutions liés à l'argent de quelques privilégiés au nom de soit-disant "Réformes" et qui créent du chômage et de la précarité. C'est un gouvernement libéral.

Sur le problème de cette fusion ANPE-ASSEDIC, la ministre propose sur ce projet une expertise d'un cabinet privé alors que les services de l'État sont plein d'experts qui feraient ce travail au moindre coût.

Une telle fusion a déjà eu lieu en Angleterre, le modèle libéral de Sarkozy. Elle a supprimé des dizaines de milliers d'emploi dans les services, l'exemple de France Télécom qui a été déstructuré selon le même schéma prévoit 22000 suppression de postes.

Mais ce qui est plus grave c'est encore la destruction d'un service public de l'emploi qui aurait du privilégier l'accompagnement et la formation des chômeurs; mais aujourd'hui celui-ci s'oriente vers le contrôle et l'exclusion systématique de ceux-ci car il faut réduire les effectifs pour faire croire à une situation de l'emploi qui s'améliore.

Le gouvernement fait de la propagande sur cette restructuration pour faire croire à un meilleur service aux usagers mais il s'agit d'une destruction du service public qui signifiera pour les chômeurs une pression accrue.

Rappelons que les revendications d'AC ! portent sur la création de vrais emplois pour tous et la simplification des démarches pour les chômeurs dans des structures respectueuses de la personne humaine.

L'ALLOCATION ÉQUIVALENT RETRAITE EN DANGER

" Dans le cadre du plan pour l'emploi des seniors, il est proposé de mettre fin aux multiples dispositifs de cessation précoce d'activité mis en place au cours du temps". Tel est l'exposé des motifs contenu dans le projet de loi de finance pour 2008. Dit clairement cela signifie qu'une nouvelle fois le gouvernement taille dans le vif de la protection sociale en abrogeant l'article L.351-10-1 du code du travail ce qui aura pour effet de supprimer l'Allocation Équivalent Retraite (AER) à compter du 1^{er} janvier 2008. Cette abrogation ne concernera que les nouveaux entrants potentiels et épargnera les personnes qui en sont déjà bénéficiaires. On respire.

Mais qu'est-ce que l'AER ?

Il faut tout d'abord souligner que ce dispositif d'indemnisation prévu par la loi de 2002 était des plus confidentiels car tant l'ANPE que l'ASSEDIC se gardaient bien d'en faire une large diffusion. Et on se

demande bien pourquoi puisqu'il s'agissait d'une allocation d'État gérée par l'Unedic qui au demeurant était rémunérée pour le faire. L'AER est une allocation soumise à condition de ressources d'un montant mensuel de 953 € pour une personne seule au 01/01/07. Elle est versée aux chômeurs de moins de 60 ans et ayant validé au moins 160 trimestres aux caisses de retraite. Cette mesure concerne donc des personnes qui ont commencé à travailler très jeunes. Il n'est donc pas certain que la suppression de l'AER soit un véritable cadeau puisqu'on peut s'attendre à ce que les personnes qui auraient pu en bénéficier soient rejetées en direction des minima sociaux tels que l'ASS ou le RMI. Quand Sarkozy octroie 14 milliards de cadeaux à ses amis au titre du "bouclier" fiscal, il faut bien penser à faire des économies sur le dos des pauvres.

Le 1^{er} janvier prochain l'AER n'existera plus si les chômeurs ne se mobilisent pas pour la défendre .

CRÉATION D'UN GROUPE DE PAROLE

Vous avez des difficultés de vivre le chômage. Venez en parler, vous n'êtes, pas seul(e)s.

CE GROUPE VOUS OFFRE :

- ◆ Un temps de partage et de rencontre respectueux et authentique.
- ◆ Une manière inhabituelle d'être présent à soi et aux autres.
- ◆ Un espace pour exprimer vos sentiments quels qu'ils soient.
- ◆ Une découverte de vos propres valeurs, qualités, ainsi que celles de l'autre.

CECI DANS UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE :

- ◆ DE CONFIDENTIALITÉ.
- ◆ DE LIBRE EXPRESSION.
- ◆ DE NON JUGEMENT.
- ◆ D'AUTHENTICITÉ.

Ce groupe de parole aura lieu dans un premier temps une fois par mois.

Première réunion le 8 novembre de 10 h à 12 h

Pour nous contacter
AC / BESANCON
2 Rue Victor HUGO

☎ : 09.53.81.96.42

Fax : 03.81.81.62.25

E-mail : ac.besancon@free.fr

N'hésitez pas à consulter
sans modération

Le site national des collectifs :

<http://www.ac-chomage.org>

Le site local :

<http://ac.besancon.free.fr>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

(sauf mercredi)

9 h à 12 h

13 h à 16 h

Permanences

au point public :

de Planoise

6 rue Pablo Picasso

Le vendredi 14 h à 16 h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TOUS LES MERCREDIS
A 20 H 30

Qu'est ce qui est gratuit ?

Qu'est ce qui est ouvert à
tous les chômeurs ?

Qu'est ce qui est accessible
quelque soit votre niveau ?

Qu'est ce qui est ouvert le
lundi après midi (14h-17h) ?

Qu'est ce qui est ouvert le
mardi et le mercredi
(9h-12h et 14h-17h) ?

Qui est ce qui vous offre
une formation gratuite
d'environ 3 h par jour ?

C'est l'atelier informatique
de l'Association des Amis
d'Agir ensemble contre le
chômage

Coordonnées ci- dessus

Messagerie :

atelinfoac@free.fr